

DÉCLARATION MEUBLÉS DE TOURISME

La déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire. Toutefois, si le meublé de tourisme est la résidence principale du loueur, il est dispensé de déclaration simple. La résidence principale doit être occupée 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure. De ce fait, louer un logement plus de 120 jours fait perdre son caractère de résidence principale au bien concerné, de sorte que le régime de la résidence secondaire devient applicable.

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004*04. Il reçoit un accusé de réception. Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie (exemple : le meublé de tourisme n'est plus proposé à la location saisonnière).

À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 euros.

ÉTAT CIVIL

Le 3 mars 2023, est né **Robin FINESTRES**, fils de Clément FINESTRES et Célia MARCOU

Le 22 mars 2023, est décédée à l'âge de 93 ans, **Claudine COUPPEY**

Le 27 mai 2023, est décédée à l'âge de 89 ans, **Paule SÉLÉBRAN**, épouse de Guy GRANDOU

Le 31 mai 2023, est née **Mélyne TRESSE**, fille de Cédric TRESSE et Corinne RICOU

Déchetterie de Martel

Horaires d'ouverture
Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9h00 à 12h00
Tel : 05 65 27 19 42

Accueil du public en Mairie

Lundi et Jeudi de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00
Permanence du Maire le samedi
de 11h00 à 12h30
Tél. 05 65 32 22 18
Fax 05 65 32 23 51
mairie.creysse@wanadoo.fr

Rédaction/Réalisation/Photographies :
Commission communication : ANDRIES-ROUSSEL Gabrielle, FLOIRAC Guy, LAVAUD Françoise,
TOUTIN Catherine, et ISSALY Muriel, PODYMA Morgane nos secrétaires de mairie
Avec la participation graphique de O Cédille en la personne de Fred Dayes
Photo de couverture : Coralie Bessas



FLASH INFOS juin 2023

LE MOT DU PREMIER ADJOINT

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je souhaite adresser à notre Maire tous nos vœux de bon rétablissement après sa lourde opération et lui assurer notre total soutien pendant sa convalescence.

En sa présence, le 3 juin s'est tenue l'inauguration du moulin rénové, du bac et de la scénographie marquant ainsi la fin d'un beau projet engagé depuis plusieurs années. De l'avis de tous les participants, ce fut une journée particulièrement appréciée et qui aura conforté l'attractivité de notre village. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont œuvré à sa préparation et sa réalisation.

Notre village est apprécié par tous ceux qui le découvrent, sensibles à son environnement et son patrimoine. Nous avons fréquemment des visiteurs qui viennent spontanément à la mairie nous féliciter pour sa tenue. Soyons en conscients et participons toutes et tous à préserver cette image. Évitions les incivilités constatées lors des dépôts sauvages près des poubelles ou de l'abandon des déjections canines dans le Bourg et aux abords du jardin du moulin. De même, nous vous demandons d'assurer l'entretien de vos haies en bordure de voirie.

Nous avons une chance immense de vivre dans un environnement exceptionnel, préservons-le !

Ces dernières semaines, nous avons poursuivi les actions que nous vous avons présentées début janvier, parmi lesquelles les travaux de réfection de l'entrée du cimetière, le projet d'adressage qui aboutira à l'automne, le projet de café associatif, l'achat d'un véhicule électrique pour remplacer le C15 défectueux de la commune, le vote du budget et le site internet qui sera très prochainement accessible.

Nous vous souhaitons un bel été dans notre belle commune.

Denis Gaillet

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Juillet

- Association « Autour du Cacrey », salle du Moulin, du **samedi 1^{er} au samedi 8** de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 20h00, exposition « La rivière Espérance, autour de Creysse en Quercy », cartes postales et photos
- Association « Comité des Fêtes », le Quillet, **jeudi 20** à partir de 18h, marché gourmand, avec animation musicale « Fabien guitare »
- Association « Autour du Cacrey », salle Polyvalente, **samedi 29 à 20h30**, conférence « La Culture du tabac à Creysse, comme je m'en souviens »
- Association « Autour du Cacrey », salle du Moulin, **samedi 29 au vendredi 4 août** de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 20h00, exposition « La culture du tabac à Creysse, comme je m'en souviens »

Août

- Association « Comité des Fêtes », **samedi 12 et dimanche 13**, Fête Votive, buvette et restauration
Samedi : 18h messe, 20h apéritif animé par Bècaflor, 22h DJ Alex events
Dimanche : 15h courses de barques, 19h30 dîner sous la halle, 21h30 bal avec l'orchestre Gérard GOUNY, 00h grand feu d'artifices en musique

Septembre

- Association « Comité des Fêtes », **dimanche 3**, vide-greniers
- Association « Autour du Cacrey », salle du Moulin, **du mardi 12 au vendredi 22** de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, exposition photographique « Roger Bories, un coiffeur... Pénible »
- Association « Autour du Cacrey », **samedi 16 et dimanche 17**, Journées du Patrimoine, visite guidée du bourg le samedi à 10h et 15h et le dimanche à 15h, rendez-vous sous la halle
- Association « Comité des Fêtes », **samedi 30**, Festi'plantes
- Association « Autour du Cacrey », salle du Moulin, en septembre, reprise des « Écoute Musicale » par Catherine Renaud
- L'Association « Club des Aînés de Creysse » organise plusieurs sorties tout au long de l'année. Les dates définitives seront annoncées ultérieurement par voie habituelle. En attendant, voici le programme qui sera proposé :
 - Musée Chirac à Sarrau
 - Musée du Barbier à Gramat

ASSOCIATION « BAC DU PORT DE CREYSSE EN QUERCY »

L'association a le plaisir de vous confirmer l'ouverture des traversées de la saison 2023 depuis le week-end du 24 et 25 juin. Le niveau de la Dordogne et les conditions météorologiques sont les raisons de cette ouverture un peu plus tardive qu'à l'accoutumée.

Dans un premier temps, le Bac sera ouvert les week-ends de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le nouveau tarif est de 2 euros l'aller-retour. La traversée est toujours gratuite pour les enfants - accompagnés - de moins de 12 ans. Et pour les groupes de plus de 6 personnes, une réservation est obligatoire afin d'organiser au mieux la traversée.

Pour réserver ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse mail suivante : bac.creysse@gmail.com

Les membres de l'association vous attendent avec impatience !

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !
Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement nous rencontrer à la Mairie (qui se situe à côté de l'église). Vous trouverez les horaires de la Mairie ainsi que les contacts à la fin de ce Flash Infos.

RECENSEMENT CITOYEN (RECENSEMENT MILITAIRE)

Pour rappel, chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, à compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Par exemple, si son 16^e anniversaire est le 8 janvier 2023, vous devez procéder à son recensement militaire entre le 8 janvier 2023 et le 8 avril 2023. Pour cela, venez simplement en Mairie avec votre enfant, sa pièce d'identité et votre livret de famille.



RETOUR SUR L'INAUGURATION

Les représentants de l'État, les élus locaux et les habitants ont participé le 3 juin à la cérémonie d'inauguration marquant la fin des travaux de réhabilitation du Moulin, le dévoilement de la scénographie et la mise en service du Bac. Ce projet a été initié en 2017 par le précédent conseil : Guy Floirac, Jean-Pierre Saurie, Jean-Pierre Bault, Nathalie Bereza, Pierre Circal, Lavaud Françoise, Lerebours Valérie, Christian Maury, Sylvie Royer, Martine Turpin.

Le Moulin et le Bac font partie intégrante de l'histoire de notre commune et restent ancrés dans la mémoire collective. Il était important pour la municipalité de les faire revivre et de préserver leur patrimoine.

À cette occasion deux plaques commémoratives, financées par Cauvaldor, l'une en l'honneur de Nancy Cunard et Henry Crowder, l'autre consacrée à Georges-Émile Lebacqz ont été dévoilées. Laurent Wirth, historien, membre du conseil municipal et Valentine Boé directrice des affaires culturelles de Cauvaldor ont retracé l'histoire de ces personnalités.

Une visite du Moulin et une traversée de la rivière étaient proposées. Clément Bouscarel a retenu l'attention de tous lorsqu'il a évoqué le rôle et l'importance de la pêche dans l'histoire de Creysse.

Madame la Préfète Mireille Larrède, Madame la Députée Huguette Tiegna, Madame la Sénatrice Angèle Préville, Monsieur le Sénateur Jean-Claude Requier, Madame Geneviève Lasfargues représentante de la Présidente de région, Madame la Sous-Préfète Emmanuelle Plantier-Lemarchand, Madame Caroline Mey représentante de Monsieur le Président du département, Monsieur le Président de Cauvaldor Raphaël Daubet ont tous souligné l'intérêt du projet et vanté les atouts de notre commune.

Un cocktail dans le jardin du moulin a clôturé cette belle journée appréciée de tous les participants. Cette journée a demandé beaucoup d'investissement à tous ceux qui l'ont préparée. Un grand merci à tous, le résultat fut à la hauteur !



ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Le projet d'adressage est bien avancé. Les noms des rues et des routes sont maintenant validés, la numérotation vient d'être achevée avec l'aide du SDAIL et nous venons de passer commande aux fournisseurs de plaques et supports. Les plaques ont été présentées lors de la réunion publique du 22 juin.

Le délai de fabrication est de plusieurs semaines et nous espérons pouvoir finaliser ce projet en septembre dès réception de l'équipement. Les numéros sont fournis par la commune et seront implantés par nos agents communaux en votre présence.

Rappelons enfin que nous serons à votre disposition, en cas de difficultés, pour vous aider dans les démarches de changement d'adresse.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un exercice de gestion de crise a été organisé à l'initiative de la Préfecture le 2 décembre 2022. L'exercice, en l'occurrence un risque de rupture du barrage de Bort Les Orgues, a mis en évidence des pistes d'amélioration dans la gestion de la crise.

Nous devons renforcer le nombre et le rôle des Relais de Quartier qui sont un rouage fondamental pour la transmission des informations. Le facteur temps étant primordial, il convient de redéfinir un plan de découpage de la commune en lots plus réduits. La connaissance détaillée des habitants du lot par les relais de quartier est évidemment essentielle et la commune envisage d'organiser des événements conviviaux pour la favoriser.

Nous rappelons également, que le recensement des équipements pouvant aider en cas de crise (ex : tracteur, groupe électrogène etc.) fait partie intégrante du PCS. Vous pouvez venir en mairie nous indiquer de quel matériel vous disposez.

N'hésitez pas à vous porter volontaire, nous aurons besoin de la solidarité de toutes et tous en cas de péril.

ASSOCIATION « LE PASSE-TEMPS »

Notre projet de café associatif logé dans le local commercial se réalise. Rappelons que nous souhaitons en faire un lieu ouvert toute l'année, au moins un soir par semaine et ainsi offrir aux habitants un espace de convivialité.

L'association « Le passe-Temps » a été créée en février 2023 pour gérer ce lieu d'échange et comprend déjà un conseil d'administration composé d'une vingtaine de personnes et un bureau de 6 membres.

Les travaux de réhabilitation de la salle sont réalisés par des bénévoles dans le cadre d'une ligne budgétaire allouée par la Commune. Des tables, des chaises et autre mobilier ont été donnés à l'association.

Les équipements nécessaires au service de boissons sont en place.

L'ouverture est prévue début juillet.